

## **PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE SEIZE JUILLET**

### **À LA REQUÊTE DE :**

**BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE**, Société Coopérative de Banque à forme anonyme et capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit RCS VERSAILLES B 549 800 373, dont le siège social se situe 9 avenue Newton 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général en exercice domicilié en cette qualité audit siège ;

Pour laquelle domicile est élu au cabinet de Maître Paul MAILLARD avocat associé de MONTAIGNE AVOCATS, société civile professionnelle d'avocat au Barreau des Deux-Sèvres, demeurant 13 rue du Général Largeau BP 44 79002 NIORT CEDEX, avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de Niort qui se constitue sur les présentes et ses suites, et au cabinet duquel pourront être signifiés tous les actes relatifs à la présente saisie immobilière.

### **Agissant en vertu :**

Des articles R 322-1 à R 322- 3 du Code des procédures civiles d'exécution ;

De la copie exécutoire d'un acte notarié de vente et de prêt reçu le 25 octobre 2012 par Maître Olivier LACARRIEU, notaire associée à CHALLANS (85300), publié au service de la publicité foncière de Niort 1 le 15 novembre 2012 volume 2012 P n°7614 ;

D'une inscription de privilège de prêteur de deniers (article 2374 2° et 2379 code civil) publiée au service de la publicité foncière de NIORT 1 le 15 novembre 2012, volume 2012 V numéro 3255.

Etant requis de procéder à la description de l'immeuble ci-après, et d'attester de l'intervention d'un technicien aux fins de procéder aux diagnostics obligatoires dans le cadre d'une procédure de saisie-immobilière actuellement en cours.

### ***Déférant à cette réquisition***

Je, **Clément BAILLY**, Commissaire de Justice Associé de la **S.A.S. ATLANTHUIS K. LAFON - C. BAILLY**, Titulaire d'un Office de Commissaire de Justice, dont le siège est à NIORT, avenue de Paris, N°156, soussigné,

### ***Certifie,***

M'être transporté ce jour commune de NIORT (DEUX-SEVRES), 1 rue François Villon,

### **DESIGNATION DES BIENS SAISIS**

<b>Adresse</b>	<b>Cadastre</b>	<b>Surface</b>
<b>Commune de NIORT (79000) 1 rue François Villon Parcelle de terrain avec station de lavage</b>	Section BI 759	00ha 11a 40ca

### **LESQUELS APPARTIENNENT A :**



Où là étant, la société ADN 79 diagnostiqueur immobilier ayant été avertie doit procéder aux diagnostics ces prochains jours, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Le terrain objet de la mesure d'exécution se situe au croisement de la rue François Villon avec l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Il comporte une station de lavage de véhicules légers.

La voie de circulation autour de la station est en revêtement bitumineux en état d'usage, plusieurs faïençages et cassures cu bitume par endroit.

Au centre du terrain, des plateformes béton au sol avec récupération des eaux de lavage et systèmes de lavage autour.

Des enseignes et panneaux publicitaires ainsi que des lampadaires sont existants sur le terrain. Deux mâts pour drapeaux sont également présents.

En angle au fond du terrain, une station d'aspiration pour nettoyage intérieur de véhicule avec plateforme béton au sol et aspirateurs fixés dessus.

Un modulaire ancien est présent en fond de terrain également, côté avenue Maréchal de Lattre de Tassigny.

Il comporte un système de distributeur de jetons et caméras de vidéosurveillance.

Ce terrain est délimité du trottoir qui le longe par un muret pierres et béton. Une bande de gazon délimitée par une bordure de trottoir parcourt le fond du terrain le long du mur du fond en parpaings avec crépi ancien. Une haie de thuyas ferme la partie droite du terrain.

Il est raccordé et alimenté en eau et en électricité.





















Mes constatations terminées, je me suis retiré.

*J'ai pris des photographies qui corroborent mes constatations dont j'atteste qu'elles n'ont subi aucune retouche.*

*En foi de quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit sur 13 PAGES RECTO et 19 PHOTOGRAPHIES.*



**Maître Clément BAILLY**